

Avez-vous signé la fiche
santé de votre enfant ?
Il est de votre responsabilité
de vérifier ces informations!



CAMP DE JOUR

VILLE DE JOLIETTE

Guide des parents

CAMP DE JOUR 2024





BIENVENUE!

Bienvenue à vous tous, doyennes et nouvelles familles!

Nous sommes très heureux de vous compter parmi nous pour un été qui s'annonce formidable. La sécurité et le plaisir feront partie du quotidien de votre enfant.

Ce guide devrait vous permettre de vous y retrouver et de vous familiariser avec le fonctionnement général du camp de jour de Joliette lors de l'été 2024. Conservez-le précieusement tout au long de l'été!

Si toutefois vous ne trouvez pas réponses à vos questions, ce sera un plaisir de vous aider! Vous pouvez en tout temps communiquer avec le camp de jour au **450 365-4250** ou par courriel à l'adresse suivante : campdejour@ville.joliette.qc.ca.

NOTRE ÉQUIPE

Tous les animateurs du camp de jour de Joliette suivent une formation complète avant le début de la saison.

Voici les formations importantes reçues :

- Formation RCR et premiers soins
- Formation sur les aptitudes du moniteur s'appuyant sur le Cadre de Référence de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM)
- Certification en accompagnement en camp de jour offerte par l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH)(accompagnateur.rices seulement)
- Formation pour la surveillance de la piscine avec un sauveteur
- Formations sur la gestion de crise, sur les différents groupes d'âge, sur les jeux et grands jeux et sur les systèmes de récompense créées et offertes par l'équipe de coordination.

Notre équipe de coordination est composée de :

- Alexanne Ledoux (Pixi) - Coordinatrice - Camp de jour
- Florence St-Georges (Bowie) - Coordinatrice - Accompagnement
- Alexandra Barrette (Hedwige) - Coordinatrice - Animation dans les parcs
- Xavier Ménard (Zoboomafoo) - Chef d'équipe - Camp de jour
- Eugénelle Tessier (Yolo) - Cheffe d'équipe - Camp de jour
- Marilou Le Reste (Barbie) - Régisseur - Vie communautaire, arts et patrimoine

MISSION DU CAMP

Le camp de jour de Joliette vise à :

- Offrir des activités sportives, artistiques, récréatives et socio-éducatives enrichissantes où le plaisir se combine à de nouveaux apprentissages;
- Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et à l'adoption de saines habitudes de vie;
- Apprendre à vivre ensemble, dans une culture commune, nourrie des apports de sa diversité;
- Permettre aux jeunes de s'impliquer dans une vie de groupe et de découvrir leur milieu.

CADRE DE RÉFÉRENCE

Le camp de jour de la Ville de Joliette est fier d'adhérer au Cadre de Référence de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM). Il se conforme donc aux diverses balises de sécurité et de qualité décrétées par le Cadre de référence.



THÉMATIQUE ET PROGRAMMATION

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Semaine 1 DU 25 AU 28 JUIN (Pas de camp spécialisé)	Pas de camp de jour - Férié Fête nationale	Journée d'accueil sur le thème de l'espace	45 Degrés Nord	Carte blanche à l'animateur	Grand jeu et activités en lien avec l'espace
Semaine 2 DU 1 ^{er} AU 5 JUILLET Camp exploration de la musique (5-7 ans) Camp multi-sports (8-12 ans)	Invité spécial au camp	Activité thématique	Croisière AML + Tour du Vieux-Port de Montréal	Carte blanche à l'animateur	Grand jeu et activités en lien avec l'espace
Semaine 3 DU 8 AU 12 JUILLET Camp comédie musicale (5-7 ans) Camp exploration de la musique (8-12 ans)	Invité spécial au camp	Kermesse	Super Aqua-Club	Carte blanche à l'animateur	Grand jeu et activités en lien avec l'espace
Semaine 4 DU 15 AU 19 JUILLET Camp multi-sports (5-7 ans) Camp comédie musicale (8-12 ans)	Invité spécial au camp	Activité thématique	Journée plein air au Camp Rep	Carte blanche à l'animateur	Grand jeu et activités en lien avec l'espace
Semaine 5 DU 22 AU 26 JUILLET	Invité spécial au camp	Activité thématique	Halloween	Carte blanche à l'animateur	Grand jeu et activités en lien avec l'espace
Semaine 6 DU 29 JUILLET AU 2 AOÛT	Invité spécial au camp	Activité thématique	Noël des Campeurs	Carte blanche à l'animateur	Grand jeu et activités en lien avec l'espace
Semaine 7 DU 5 AU 9 AOÛT Camp zoo académie (5-7 ans) Camp escalade (8-12 ans)	Invité spécial au camp	Carte blanche à l'animateur	La Ronde	Aquafête	Grand jeu et activités en lien avec l'espace
Semaine 8 DU 12 AU 16 AOÛT Camp nature (5-7 ans) Camp natation (8-12 ans)	Invité spécial au camp	Grand jeu et activités en lien avec l'espace	Complexe Atlantide	Carte blanche à l'animateur	Fête de fin d'été
Semaine 9 DU 19 AU 23 AOÛT	Voir la programmation 2024 au joliette.ca				

Prendre note que toutes les activités pourraient être sujettes à changement en raison des conditions météorologiques, du nombre d'inscriptions ou d'autres facteurs hors de notre contrôle.

*Ces activités pourraient être annulées, reportées ou devancées en cas de prévision de mauvaises conditions météorologiques.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, du 25 juin au 16 août 2024 de 7 h à 17 h 30

L'heure d'arrivée des enfants est de 7 h à 9 h et l'heure de départ des enfants est de 15 h 30 à 17 h 30. Pour des raisons de sécurité, aucune arrivée et aucun départ ne seront acceptés à l'extérieur de ces heures.

Des frais de 5 \$ par tranche de 5 minutes seront exigés si un enfant quitte le camp de jour après 17 h 30. Ces derniers devront être acquittés au service des Loisirs et de la culture.

Arrivée des enfants

La formule d'accueil ne sera plus sous forme de débarcadère. Vous devez entrer dans le Cégep.

- Vous présenter au Cégep par l'entrée du stationnement se trouvant sur la rue du Pere-Wilfrid-Corbeil;
- Stationnez vous près de la porte B-5;
- Apportez votre enfant à la table d'accueil à l'intérieur dans l'entrée de la porte B-5;
- Ayez en main votre vignette d'identification;
- Arrivez au camp de jour avant 9 h (aucune arrivée tardive ne sera tolérée).

*Dans le cas d'une arrivée à pied ou à vélo, il vous est demandé de vous présenter devant la porte B-5 du CÉGEP.



Départ des enfants

Le départ des enfants se fera à l'extérieur au même endroit et sous le même principe que l'arrivée.

Vignette

La vignette est un outil d'identification qui servira à vous associer à votre enfant. Chaque famille recevra deux vignettes par enfant. Elle permettra d'accélérer le processus de départ et de vous éviter de sortir votre pièce d'identité. Vous devez donc obligatoirement l'avoir avec vous. Il est de votre responsabilité de prendre soin de cet outil puisque sa perte pourrait occasionner de lourdes conséquences.

Absences

Il est obligatoire d'aviser un membre de l'équipe à la table d'accueil, laisser un message (appel ou texto) au **450 365-4250** ou avisez nous par courriel au campdejour@ville.joliette.qc.ca.

Si l'absence n'a pas été préalablement indiquée, un appel sera effectué au parent le matin afin de valider l'absence de l'enfant.

Informations hebdomadaires

Chaque jeudi, vous recevrez par courriel* l'Info-Parents. Les informations pertinentes pour les différentes activités de la semaine à suivre y seront présentées.

* Si vous ne recevez pas de courriel, consultez vos courriers indésirables.

Communication avec l'animateur

Il est possible de communiquer avec l'animateur de votre enfant de différentes façons :

- Donner le message au membre de l'équipe de coordination lors du service de garde (le matin ou le soir);
- Laisser un message sur la boîte vocale du camp de jour au **450 365-4250** ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : campdejour@ville.joliette.qc.ca.

Ratio

Le camp de jour de Joliette considère que la sécurité des jeunes passe avant tout! C'est pourquoi nous tentons de former des groupes dont le nombre de jeunes est inférieur au ratio recommandé dans le cadre de référence pour les camps municipaux (AQLM). Le ratio recommandé par l'AQLM est de :

- 4 ans : 1 animateur pour 8 enfants
- 5 - 6 ans : 1 animateur pour 10 jeunes
- 7 - 8 ans : 1 animateur pour 12 jeunes
- 9 - 12 ans : 1 animateur pour 15 jeunes

Journée pluie

En cas de fine pluie ou de température plus fraîche, les activités se dérouleront à l'extérieur. Nous vous demandons donc de prévoir des vêtements en conséquence. Nous demandons à ce que tous les enfants aient leur maillot de bain à tous les jours et peu importe la température. Évidemment, la météo n'est pas toujours de notre côté. En cas d'orages ou de pluie torrentielle, les activités seront déplacées dans le Cégep.

Baignade

Lorsque la météo le permet, il y aura baignade à la piscine municipale les lundis, jeudis et vendredis PM.

À noter que tous les enfants de 4 à 6 ans devront obligatoirement porter une veste de flottaison dans les sorties aquatiques et à la piscine.

Afin de se baigner sans gilet de sauvetage, les enfants de 7 ans et + doivent avoir reçu une autorisation de leur parent (à indiquer dans la fiche sante) ET réussir un test de nage sous la supervision du coordonnateur aquatique.

La veste de flottaison n'est pas fournie par le camp et aucun flotteur n'est autorisé. La veste doit être fournie par les parents.

Fiche santé

Tous ceux et celles qui n'ont pas mis la fiche santé de leur enfant à jour doivent le faire dans les plus brefs délais à l'aide de l'application Amilia en suivant la procédure suivante :

1. Aller à l'adresse suivante : <https://www.amilia.com/fr/Login>
2. Se connecter à son dossier*.
3. Accéder à la fiche individuelle de votre enfant.
4. Répondre à l'ensemble des questions demandées.

*Si jamais vous n'avez pas de code d'utilisateur, veuillez entrer en contact avec le service des Loisirs (450 753-8050 / loisirs@ville.joliette.qc.ca).

Il est à noter que le camp de jour est dans l'obligation de prodiguer les premiers soins lorsque nécessaires. Aussi, dans le cas où un transport vers un centre hospitalier était nécessaire, le parent devra acquitter les frais d'ambulance.

Groupe Facebook

Cet été encore, le camp de jour de la Ville de Joliette aura son propre groupe Facebook afin de vous partager nos folies quotidiennes ainsi que les réalisations de vos enfants. Ce groupe privé sera une occasion de vous donner accès à du contenu exclusif*.

Afin d'y accéder, vous devrez cliquer sur le lien suivant et répondre à quelques questions : www.facebook.com/groups/298649984509768/

*Si vous souhaitez y voir des photos de vos enfants, veuillez nous en donner l'autorisation via la fiche santé de celui-ci, à l'aide de l'application Amilia.

Sorties

Il y aura une sortie à l'extérieur du camp de jour tous les mercredis, excepté durant les deux semaines de la construction. Sauf avis contraire, les autobus quittent le camp de jour à 9 h précisément et reviennent pour 16 h. Pour des raisons de sécurité, il est préférable que l'enfant porte son chandail de camp de l'année. Si l'enfant n'a pas reçu le chandail de l'année, il peut aussi mettre un chandail de couleur semblable au chandail du camp, c'est-à-dire jaune.

En cas de mauvais temps, les sorties seront généralement remises au lendemain. Dès 6 h 30 le matin de la sortie, le camp de jour vous indiquera sur le groupe Facebook du camp de jour (www.facebook.com/groups/298649984509768/) si l'activité est annulée. Si la sortie doit être annulée ou remise, le camp de jour offrira une programmation régulière aux campeurs.

Thématique

Nous avons reçu une vidéo d'une astronaute perdue dans l'espace. Dans cette vidéo, l'astronaute nous explique qu'elle a perdu toute communication avec la MASA (Méga association Spatiale des astronautes). Elle nous explique que nous sommes sa seule chance de compléter sa mission et de revenir en sécurité sur notre planète. Elle nous demande donc notre aide pour traverser diverses épreuves qu'elle va rencontrer sur son chemin !

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

● Objectif du programme

Le service d'accompagnement vise à permettre l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers aux groupes réguliers du camp de jour. L'accompagnateur guide l'enfant dans son groupe tout au long de la journée et veille à lui apporter le soutien dont il a besoin pour lui permettre de participer pleinement selon ses capacités aux activités organisées.

● Service de garde

Le service de garde sera adapté en fonction des besoins des enfants accompagnés et de ceux de leurs parents. Notre chef d'accompagnement contactera les parents concernés afin de déterminer les heures de fréquentation désirées ainsi que les besoins d'encadrement de leur enfant. Les enfants accompagnés seront dans un local à part durant les heures de services de garde.

Afin de profiter de ce service, assurez vous d'avoir rempli le formulaire.

<https://forms.gle/WGqUfqUiEP51tACR9>

MÉDICATION SOUS ORDONNANCE

Si votre enfant doit prendre de la médication au cours de la journée, veuillez en aviser le coordonnateur afin de discuter de la procédure à suivre. Les médicaments seront conservés dans un endroit sécuritaire et accessible uniquement au personnel autorisé.

Si votre enfant a un *EpiPen* et/ou une pompe, il est de votre responsabilité de remettre l'*EpiPen* et/ou la pompe à votre enfant. Celui-ci devra la transporter tout au long de la journée.

Si un changement au dossier médical de votre enfant survient pendant l'été, il est de votre responsabilité d'en aviser le personnel du camp.

CONDITIONS MÉDICALES PARTICULIÈRES

Dans le cas où votre enfant présenterait une condition médicale particulière, il est de votre responsabilité d'en informer les membres du personnel du camp de jour via la mise à jour de sa fiche santé.

MATERNELLE 4 ANS

Le groupe de maternelle 4 ans ainsi que leurs animateurs seront situés désormais au Cégep avec le reste du camp de jour, ainsi que le service de garde. (voir accueil des enfants).

● Horaire

Les enfants resteront sur le site du camp durant toute la semaine. Plusieurs jeux, jouets et matériels seront à la disposition des enfants pour les jeux libres et pour la détente. Ils auront la chance de s'amuser au camp tout en ayant une routine encadrée par nos animateurs.

Lorsque le camp de jour est en sortie, des activités spéciales et ludiques sont organisées.

CODE DE VIE DU CAMPEUR ÉTÉ 2024

Le code de vie s'applique à tous les participants et vise l'harmonie au sein du camp de jour. Pour vivre une expérience agréable, certains règlements doivent être respectés. Nous vous demandons de faire prendre connaissance du code de vie du campeur à votre enfant et vous remercions de votre collaboration.

Comme campeur j'ai droit...

- Au respect
- À l'écoute
- Au plaisir

Donc, comme campeur je dois...

- Respecter tous les membres de l'équipe d'animation;
- Respecter les autres campeurs;
- Respecter le matériel et l'environnement (lieux);
- Respecter les consignes données
- Utiliser un langage approprié;
- Être à l'écoute des autres;
- Adopter le code vestimentaire du camp de jour;
- Jouer pacifiquement pour avoir du plaisir;
- Être sécuritaire dans mes actions pour le plaisir de tous.

Comme campeur, mes actions ont des conséquences...

En cas de manquement grave à ce code de vie, des mesures disciplinaires seront appliquées selon la gravité du ou des comportements. Noter que si les comportements sont répétitifs malgré les avertissements, l'enfant devra rencontrer un membre de la coordination. Chaque cas sera évalué selon la coopération des parents, la gravité et la fréquence du comportement des enfants.

Voici une liste des différentes sanctions qui pourraient être appliquées selon le comportement : avertissement verbal de la part de l'animateur, retrait de l'activité, processus de réflexion, geste de réparation, avis formel aux parents, rencontre avec un membre de l'équipe de coordination, suspension externe ou expulsion du camp de jour. Il est à noter que tout bris de matériel causé par l'enfant sera à la charge du parent.

Gestes de violence

IMPORTANT : Les comportements de violence ne sont pas tolérés. Tout comportement qui met la sécurité des autres en danger ne sera pas toléré. Un geste de violence entraîne un retrait du groupe pour la journée et une démarche devra être effectuée pour réintégrer le groupe.

Premier geste de violence

Rencontre obligatoire avec les parents et un membre de l'équipe de coordination du camp de jour avant de réintégrer le groupe.

Deuxième geste de violence

Rencontre obligatoire avec les parents et un membre de l'équipe de coordination du camp de jour. L'enfant sera suspendu pour trois jours sans compensation financière.

Troisième geste de violence

Rencontre obligatoire avec les parents et un membre de l'équipe de coordination du camp de jour. Si, suite à une suspension externe, l'enfant ne se conforme pas au Code de vie, l'enfant peut se voir renvoyé avec remboursement au prorata des jours restants au camp de jour.

Types de comportements	Interventions
Comportement de niveaux 1 et 2	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'enfant est retiré du groupe jusqu'à l'arrivée du parent. 2. Les parents sont appelés pour venir chercher l'enfant dès maintenant. 3. L'enfant réintègre le camp de jour dès le lendemain. 4. L'intervention est notée au dossier de l'enfant.
Comportement de niveau 2 (fréquent) et niveau 3 Un ou des comportements qui persistent en fréquence, en durée et en intensité.	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'enfant est retiré du groupe jusqu'à l'arrivée du parent. 2. Les parents sont appelés pour venir chercher l'enfant dès maintenant. 3. L'enfant demeure à la maison pour deux ou trois jours. 4. Un plan d'action qui devra être respecté jusqu'à la fin de l'été est élaboré pour l'enfant. 5. Une rencontre avec les parents, l'enfant et un membre de l'équipe de coordination sera planifiée. 6. Suite à la rencontre, l'enfant peut réintégrer le camp de jour. 7. L'intervention est notée au dossier de l'enfant
Cas majeurs	<p>Si un enfant présente un comportement à haut risque (par exemple, cracher, mordre, etc.) le parent sera contacté et l'enfant devra quitter le camp de jour pour assurer la sécurité de tous dans le contexte actuel.</p>

Dans le cas où la situation persiste et que la sécurité des campeurs est menacée par les comportements de l'enfant et ce, malgré les mesures mises en place, l'enfant ne pourra plus réintégrer le camp de jour.

Comme campeur je suis responsable de mon matériel, donc j'apporte à tous les jours, dans mon sac à dos...

- Crème solaire de type vaporisateur;
- Sac à dos ou sac banane;
- Espadrilles sécuritaires;
- Lunch froid* avec deux collations;
- Bouteille d'eau;
- Maillot de bain et serviette de plage;
- Chapeau ou casquette;
- Bloc de glace de type Ice pack;
- Gilet de sauvetage et un élastique pour les cheveux (au besoin);
- Imperméable (au besoin);
- Vêtements de rechange (au besoin);
- Et autres matériels à préciser dans les bulletins hebdomadaires «Info-Parents».

*Aucun four à micro-ondes n'est disponible sur le site du camp de jour.

En cas d'oubli répété, des sanctions pourraient s'appliquer.

Code vestimentaire :

- Espadrilles ou sandales sportives;
- Chapeau ou casquette;
- L'habillement doit permettre de participer, sans contrainte, à toutes les activités (ex : s'asseoir par terre, activités sportives);
- Le chandail doit toucher le pantalon
- Les sandales style «gougoune» sont tolérées seulement à l'intérieur des murs de la piscine municipale.



Nous joindre :

TÉLÉPHONE: 450 365-4250

COURRIEL: campdejour@ville.joliette.qc.ca

**Hôtel de ville
614, boulevard Manseau
Joliette (Québec), J6E 3E4**